



BUREAUX: LILLE - 15, rue d'Angleterre Téléphone: 672

# LA CROIX

5 CENTIMES DE RO

XXXIII ANNEE - N° 7011 - DIMANCHE 30 JUIN 1912

**Adveniat regnum tuum**  
**Dieu protège la France!**  
Dimanche 30 juin. — SAINT MARTIAL  
Lundi 1<sup>er</sup> juillet. — SAINT RUMOLD  
SAMEDI 29 JUIN 1912

## La journée

De Feu, le général Moirier part pour Casablanca.  
Autour de la colonne Gouraud, tout est calme pour le moment.  
Au Maroc, les soumissions se multiplient.  
Le gouvernement espagnol est en possession de la réponse française au sujet des compensations marocaines.  
Le Cabinet espagnol se hâte de d'asseoir ses graves difficultés intervenues au sujet d'un projet de loi de décentralisation.  
La Chambre portugaise, conformément à l'avis du Sénat, propose également le maintien de la légation près le Vatican.  
Parlant à Londres, lord Haldane a fait un vif éloge de Guillaume II.  
Une suffragette anglaise a assassiné le nouveau premier ministre, M. Asquith. Celles qui sont détenues se plaignent qu'on les nourrisse de force. La Chambre a néanmoins approuvé ce régime.  
La Convention démocrate américaine que M. Bryan veut entraîner au radicalisme paraît extrêmement désorientée.  
L'incident russo-allemand se perpétue.  
La révolte albanaise sévit toujours.  
Turcs et Italiens prétendent s'être vaincus les uns les autres à Sidi-Said.

## NOMINATIONS EPISCOPALES

Le Saint-Père vient de nommer auxiliaire de l'archevêque de Philadelphie Mgr J. Joseph M. Carr, vicaire général de ce diocèse, et auxiliaire de Montréal au Canada, Mgr G. Gauthier, curé de l'église métropolitaine, avec le titre de Philippopolis.

## Biens volés

Les propriétés enlevées à l'église de Salperwick (Pas-de-Calais) ne trouvent pas preneur, paraît-il. Aussi l'administration des Domaines, qui craint que ces terres ne soient adjudicées à un prix dérisoire, n'a-t-elle trouvé rien de mieux à faire que d'inviter les locataires à lui offrir un prix avec l'engagement signé de s'y tenir, s'il n'y a pas de plus offrant, bien entendu.  
Les intéressés auront facilement éventé cette ruse coureuse de fil blanc, et ils n'auront pas été assez imprudents pour se lier les mains à l'avance. Car, de deux choses l'une, ou bien un autre amateur offrira un prix supérieur et alors leur engagement deviendra nul par le fait; ou bien il n'y aura pas d'autre amateur et, en ce cas, s'ils n'ont pas pris d'engagement, ils seront les maîtres du marché et pourront offrir le plus bas prix possible.  
En tout état de cause, leur engagement, très profitable à l'Etat, ne peut être d'aucune utilité pour eux.

## Le drapeau du Pape

62 catholiques de Nîmes étaient cités jeudi en justice pour avoir arboré le drapeau pontifical. 36 ont été condamnés à 1 franc d'amende. Les autres sont renvoyés à la prochaine séance. Ce sera la troisième charrette.

## Association des chefs de famille

13 juin 1912. Association des chefs de famille de la commune de Rouvrois-sur-Meuse (Meuse). Objet: Assurer la neutralité religieuse à l'école et le culte du patriotisme.

## Le Steppe blanc

par Mariech  
gagnera à lui tous les suffrages des électeurs. Heureux de lire ces pages, fort bien écrites, aussi utiles qu'agréables.

## Le Puceux!

Pas joli le titre... ?  
Lisez cette histoire.  
Vous verrez... on ne peut pas en mettre un autre, tellement il résume la situation.  
J'ai un mien ami, bon gros père, blanc et rose, doucement bedonnant, un peu dégarni au cinquième, mais un cœur d'or, de platine et de radium.  
Ainsi, il ne peut pas se résoudre à quitter Paris, sans payer d'innombrables vacances à d'innombrables pauvres gosses.  
Et comme il n'est pas très riche, bien que — ô ironie — il s'appelle Richard, il quête par-ci par-là, mais gentiment, sans taper.  
Que si... par hasard... vous auriez cent sous dont vous ne sauriez que faire... ?  
Vous voyez le genre... ?  
Or, cette année de vie chère, après avoir additionné le prix des haricots, des pois cassés, des lentilles, des pommes de terre, du riz, du saindoux, et comparé ledit prix avec celui des pensions à payer pour chaque enfant, sa femme et lui arrivèrent à cette conclusion que ce serait bien mieux d'avoir sa colonie de vacances à soi !...  
Aussitôt, les cerveaux fermentèrent, on se mit en campagne, et on dénicha une antique et solide maison qui s'ennuyait, toute seule, sur la falaise.  
Avec le concours d'amis, M. Richard acheta, et paya rubis sur l'ongle 15 000 francs !...  
Les vieilles maisons, c'est comme les vieilles mâchoires, quand on veut les réparer ça coûte assez cher.  
Et puis, il fallait une chapelle !...  
Un soir, après la camomille, Mme Richard eut une idée.  
— Dis donc, cher ami... ?  
— Quoi... ?  
— Si, tout simplement, on empruntait 5 000 francs pour les réparations... ?  
— C'est très joli, bobonne, mais à qui... ?  
— Mais à...  
Et, ici, Mme Richard prononça le nom d'un puissant établissement de crédit avantageusement connu dans toute la France.  
— Louise... il n'y a que toi !...  
Le soir même, de sa plus belle écriture, M. Richard fit une lettre, et joliment tournée, au susnommé établissement.

La semaine suivante, un inspecteur, brave homme, père de famille, un peu bedonnant, lui aussi, se rendait sur les lieux.  
La maison, solide et trapue, lui plut; elle valait 15 000 francs comme un sou.  
Il fit un rapport superbe, dans lequel il conseillait le prêt de 5 000 francs, garanti trois fois par l'immeuble, et autant qu'on voudrait par les excellents propriétaires.  
Le Conseil d'administration accepta sans aucune difficulté, et signa comme un seul homme l'autorisation du prêt.  
Et le ménage Richard dormit sur l'oreiller de la sécurité, en échauffant pour ses petits protégés les rêves les plus fastueux.  
Or, un soir, Mme Richard faisait la morale à sa bonne, toujours en retard pour mettre le dîner en train, quand un homme grave sonna, et fit passer sa carte :  
**Monsieur Clément Dupercœur**  
inspecteur du...  
— Ce sont les 5 000 francs qui arrivent !... pensa Mme Richard.  
Vivement, elle enleva son tablier, essuya ses pellicules et son lorgnon, et courut au salon.  
Là, le monsieur Clément Dupercœur fixa sur elle des yeux profonds, pleins de reproche :  
— Pourquoi, Madame, avez-vous essayé indignement de tromper un honnête établissement ?  
Mme Richard se rattacha les bras :  
— Moi... ? vous tromper !...  
— Je sais tout !...  
— Mais quoi... ?  
— Tout !...  
— ! ! !  
Ici, il scanda ses mots :  
— Votre mari est l'homme-de-paille des Jésuites, et tous les deux... Madame, êtes « personnes-interposées » !  
— inter... ?  
— posés.  
Mme Richard s'assit avec l'impression qu'on lui passait le poing au travers de l'estomac.

A ce moment, M. Richard entra, le chapeau en arrière, tout en nage. Il tenait à deux mains, et avec tendresse, un petit melon nouveau-né et verdâtre.  
— Tiens, bobonne, c'est le pre...  
Il n'acheva pas.  
Les deux yeux sévères étaient déjà sur lui, fouillant sous son crâne.  
— C'est vous M. Richard... ?  
— Oui...  
Il y eut un silence où M. Richard se sentit soupesé, transpercé...  
— Vous avez bien la tête... ?  
— La tête... ? à quoi... ?  
— Combien les Jésuites vous ont-ils donné pour jouer ce petit rôle... ?  
— Les Jésuites... ? ce petit rôle... ?  
M. Richard pose son melon sur le piano, regarde sa femme... regarde l'inspecteur... ? Et plus il regarde, et moins il comprend.  
M. Dupercœur continue :  
— N'essayez pas de ruser !... Vous êtes pris ! Remarquez : je ne dis pas que vous soyez Jésuite... Mais, en tous cas, vous êtes leur homme !... Et cela vous a semblé très drôle, n'est-ce pas, de faire prêter par le gouvernement 5 000 francs... à des Jésuites !...  
— Mais enfin, Monsieur, où voyez-vous des Jésuites... ?  
L'inspecteur fit un geste vague et circulaire :  
— Partout ! Il y en a peut-être un... tenez... ? dans cette chambre... un qui nous écoute, l'oreille collée au trou de la serrure.  
M. Richard bondit sur la porte suspecte, l'ouvre, c'est celle de la salle de bain. Un vieux peignoir dépoilu, et rouillé sèche sur deux cordes : une flanelle est dans un coin... un « inexplicable » semble un gros œil blanc guettant bêtement...  
Mme Richard se précipite pudiquement :  
— Oh ! Maxime !...  
— Mais rien ne change dans l'attitude de l'inspecteur.  
M. Richard a beau lever les bras en l'air, prendre le ciel à témoin, se mettre dans une colère bleue, rien n'y fait ! Il est, et il ne peut pas ne pas être l'agent des Jésuites !  
Pourtant, sur une proposition d'invoyer le témoignage du notaire, l'inspecteur paraît enfin un peu s'adoucir et laisser presque un filet d'espoir à la justification possible.  
Vain espoir !...  
Ce filet est un faux filet.  
Deux jours après, le notaire comparaissait ; mais on l'interrogea sur tant de points délicats, on lui demanda tant de garanties, qu'il voulut consulter le président de sa Chambre et, finalement, agacé, mit poliment Dupercœur à la porte.

Alors — le vrai est parfois invraisemblable — Dupercœur en référa à la Sûreté !  
Et le paisible ménage Maxime Richard, pour avoir voulu faire, ce que ne importe quel citoyen croit pouvoir faire, c'est-à-dire emprunter avec garanties, vit monter chez lui deux agents qui impressionnèrent la concierge, et firent naître les pires suppositions dans l'esprit des vertueuses locales :  
« La Sûreté est chez les Richard !... mais que se passe-t-il donc... ?  
Conclusion : cinquante pauvres petits Parisiens n'ont pas cet été s'ébattre joyeusement au bord de la mer pour la plus inattendue, la plus inepte, la plus idiote des raisons : le brave papa Richard est l'agent des Jésuites !...  
Mais maintenant, me direz-vous, pour quoi ce titre : le Puceux ?  
Voilà :  
L'an dernier, un soir, on tua chez moi une espèce de chat sauvage qui déchi-quait, tout vivants, les oiseaux, les lapins et les poules.  
Il était tard, je le jetai sur la dalle de la cuisine, et j'allai me coucher.  
Mais le lendemain, je fus réveillé par un cri terrible de Catu, immobile sur le seuil de son royaume.  
Du cadavre de la bête sortaient, en rangs hideux, des milliers de puces, abandonnant ce sol refroidi, et qui nous firent nous terriblement gratter pendant toute une semaine.  
Le radical-socialisme est mort, bien mort, après avoir commis une foule de crimes.  
Mais il a encore d'innombrables puces.

## ROME

De notre correspondant particulier, le 28 juin.  
**Le Pape à Saint-Pierre**  
Après de nombreuses audiences privées, le Pape a reçu dans la salle du Consistoire 200 pèlerins espagnols venus de Majorque, parmi lesquels 25 séminaristes formant la schola du Séminaire, qui exécutèrent les chants grégoriens. La basilique Saint-Pierre est remplie d'une foule venue assister aux premières vêpres. La statue de saint Pierre est revêtue des ornements pontificaux, avec la tiare et la chape sécu-

laires. Ce soir, à 8 heures, comme nous l'avons dit, le Pape se rendit dans la basilique, accompagné seulement des prêtres et officiers de la famille pontificale. Il prit longuement, profondément recueilli, devant le tombeau de l'apôtre.  
**La messe solennelle**  
La messe solennelle de Saint-Pierre attirait dans la basilique une immense foule. La messe a été chantée pontificalement par Mgr Ceppitelli, vicaire-général de Rome. Le cardinal Rampolla y assistait, entouré du Chapitre. Ce matin, le calice traditionnel fut offert au Chapitre, au nom du peuple romain, par la Société des intérêts catholiques.  
**Inauguration d'église**  
Demain, le cardinal vicaire inaugurerait canoniquement la nouvelle paroisse Saint-Joseph, dans le quartier de la porte triomphale, près du Vatican, et, après-midi, il bénira la première pierre de l'église Sainte-Hélène, via Casalina, au delà de la porte Majore.

**La jeunesse catholique de Rome**  
chez le Pape  
Le Pape a reçu les présidents de la Jeunesse catholique et du Cercle Saint-Pierre qui présentent la corbeille traditionnelle de fleurs et de fruits en forme de barque de Saint-Pierre. Les gendarmes et les suisses portent les uniformes de grand gala et les drapeaux pontificaux flottent à la porte de bronze et dans la cour Saint-Damas où les musiques pontificales donneront un concert, ce soir. De nombreuses maisons de la place Saint-Pierre et du quartier du Borgo ont pavés et préparés des illuminations pour ce soir.

**La santé du cardinal Coullio**  
De notre correspondant de Lyon :  
L'amélioration constatée ces jours derniers dans l'état de santé du cardinal se continue de façon régulière. Le vénéré malade est maintenant hors de danger, mais sa faiblesse est encore grande.

## GAZETTE

**La complaisance d'un maire**  
A Saint-Mihiel (Meuse), une procession a lieu chaque année à l'occasion de la première Communion. Le maire, M. Phasnann, qui a été élu par les libéraux, vient de supprimer temporairement cette procession pour un motif bien mesquin. Il a voulu donner une satisfaction à d'illustres assés basse, à seize pères de famille dont les enfants avaient été exclus de la cérémonie parce qu'ils avaient entre les mains les livres condamnés par l'autorité religieuse.  
— Vous voulez la guerre ? a-t-il dit au digne curé. Que votre volonté soit faite !  
Propos déplorable dans la bouche d'un élu des libéraux !

**Par le vote et par la prière**  
M. Henry de Beaugard, député de Bressuire, dont la santé avait donné de vives inquiétudes et dont on a heureusement de meilleures nouvelles, représente une population catholique qui lui est justement attachée.  
Sa maladie a d'ailleurs souligné d'une façon touchante la juste popularité dont il jouit dans toute sa région : ses électeurs avaient organisé des pèlerinages de deux à trois mille hommes à Notre-Dame de Blizé, à Notre-Dame de Beauchêne, pour demander sa guérison ; on a vu des pèlerins faire six lieues à pied et à jeun pour obtenir la même grâce du bienheureux de Montfort. Comme l'écrit le *Courrier de Bressuire*, « c'est tout un peuple à genoux, ce peuple qui a gardé la foi de ses ancêtres et qui acclame, dans notre cher malade, celui que personnellement son génie à lui, ce peuple de croyants veut garder son chef et fait violence au ciel ».

**La sonneuse de cloches**  
A Carmaux s'est éteinte hier matin, à l'âge de 87 ans, une bonne vieille de qui on peut dire que la vie s'est écoulée en grande partie dans le clocher de l'église paroissiale de Saint-Privat.  
Petite, ratatinée, devenue horriblement sourde, Rose Bienvenu gravissait cinq et six fois par jour les cent et quelques marches conduisant au sommet de la tour, et sonné depuis plus de cinquante ans. Elle appelait encore, dimanche dernier, les fidèles à la prière.  
Ceux-ci prient aujourd'hui pour celle qui ne sonnera plus jamais.

**Chacun prend son plaisir...**  
M. Max Maurey avoue dans la *Liberté* qu'il a assisté à tous les matches de boxe sans être parvenu à comprendre la noblesse de ce grand art !  
« J'ai admiré, dit-il, avec quel héroïsme les champions encaissaient les swings redoutables de leur adversaire et les coups d'éponge malpropre de leurs soigneurs ; j'ai non moins admiré la tranquillité des arbitres, la majesté des juges, la sagacité des amateurs donneurs de conseils et l'impuissance du public, mais j'avoue être toujours sorti de ces combats ni plus ni moins brave qu'auparavant !  
Et comme je m'en plaignais à mes amis, ils me répondaient invariablement : « La grâce ne vous a pas encore touché ! »  
Peut-être, un jour, verrai-je toute la beauté d'un nez en compote, d'un œil poché ou d'une lèvre fendue, et sentirai-je à ces signes que l'esprit de force est, enfin ! descendu en moi ».

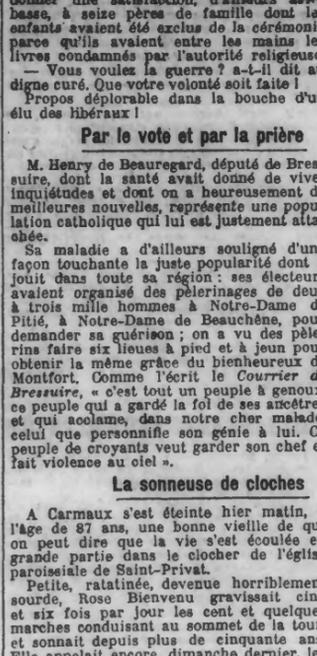
M. Max Maurey a beaucoup d'esprit. Mais ceux qui s'abstiennent de ces sortes de spectacle en ont encore bien plus !  
**Un cycliste de 30 mois**  
Le petit Marcel Limeuil, qui est âgé de 30 mois et habite Bruz (Ille-et-Vilaine), chez ses parents, doit avoir dans les veines du sang de champion, car il monte à bicyclette depuis cinq mois déjà. Il fait fréquemment, avec son père, de longues courses et ne paraît pas fatigué. La semaine dernière encore, il a fait 16 kilomètres d'une seule traite, montant pied à terre une seule fois, dans une côte très raide.  
Voilà un petit homme qui promet.

**cent écoles congréganistes fermées**  
En deux arrêtés, cent écoles congréganistes ont été fermées cette semaine. De maintes localités nous parviennent des cris d'indignation et de douleur. Nous choisissons entre les lettres que nous recevons celle de M. Pierre Vallet, ancien élève de l'école de Passy, conseiller municipal de Levallois-Perret, qui n'est qu'un poignant spécimen de toutes les autres.  
Levallois, 26 juin 1912.  
Monsieur le directeur,  
J'ai vu avec une douloureuse émotion la nouvelle annonçant la fermeture de cinquante et une écoles congréganistes, et je viens vous demander la permission de dire tout ce qu'a de particulièrement odieux la fermeture de l'école de la rue Singer, à Paris.  
Le directeur de cette école est âgé de 79 ans. Il a une cinquantaine d'années qu'il dirige, avec un infatigable dévouement, l'école de Passy. Et c'est après de tels services qu'on vient brutalement le jeter hors de chez lui, l'arracher aux enfants qu'il aimait, l'obliger à prendre la route de l'exil.  
Le T. C. Fr. Hedvige a maintenu dans ses classes les petits-enfants de ses premiers élèves ; ceux-ci qu'il instruit forment sa famille à lui, qui a tout quitté pour se consacrer à former leur intelligence, à les tourner vers le bien, à les diriger vers le bien. Et c'est cet homme-là qu'on récompense par la plus noire ingratitude.  
Ce bon Frère a pour collaborateur un autre Frère qui, depuis quarante ans, à cette même école de Passy, fait la première classe ; qui menait ses élèves à tous les succès scolaires, qui est aimé de toute la jeunesse qu'il enseigne, qui, non content de dépenser pendant le jour et son temps et sa peine, consacrait encore ses soirées à l'enseignement des adultes. Et ce sont ces hommes qu'on va nous retirer !  
Mais ce qui rend plus infâme, et l'on peut dire, l'acte gouvernemental, c'est que, modeste comme tous les siens, le Fr. Hedvige était un héros. Le 2 décembre 1870, avec un de ses collaborateurs, qu'on a chassé déjà, ce bon Frère était à Champigny, et là, sur la neige rouge par le sang de nos soldats, au milieu des balles prussiennes, le brassard de la Croix-Rouge au bras il s'en allait relever nos blessés, consoler ceux qui mouraient pour la France, loin des leurs, loin du clocher natal.  
Voilà les hommes auxquels s'attaque le ministère d'apaisement !  
Qui saura tout le bien qu'on fait, à Passy, et le Fr. Hedvige et le Fr. Emile ? Qui saura tous

les détails de cette situation ?  
Qui dira l'émotion qui sera ressentie par tous ceux qui liront cette lettre, adressée par les membres du gouvernement, s'ils ne lisent pour m'arrêter à l'admission de la dernière question anglaise :  
« N'aurait-on pas pu laisser ce bon Frère terminer au milieu de ses enfants une tâche si bien remplie ? »  
Je m'y arrête, parce que c'est une question que je retrouve dans la plupart des lettres que me sont adressées, et qu'il y a une réponse à y faire.  
— Oui, on le pouvait aux termes mêmes de la loi du 7 juillet 1904, visée par les arrêtés de fermeture ; on le pouvait, et la tâche du ministre, dit d'apaisement, n'est d'avoir pas usé de la faculté que lui donnait le paragraphe 2 de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 7 juillet 1904.  
Art 1<sup>er</sup> § 2. — Les Congrégations catholiques à titre de Congrégations enseignantes congréganistes, seront supprimées dans un délai maximum de six ans.  
La loi datant de 1904, le délai n'expirait qu'en 1910. On a abrégé de deux ans le délai qui eût été épargné peut-être à de vieux maîtres et à de vieilles maitresses, de vieux enfants séparés de leurs frères, de vieux enfants, avant que Dieu les eût rappelés à lui ?  
Le délai accordé par la loi restait illusoire n'a pas été observé par le ministère d'apaisement.  
A cette hâte de commettre une injustice et d'exercer une cruauté, il y a une cause — car ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on commet l'injustice et qu'on exerce la cruauté, quand on n'est pas franc-maçon, — il y a une cause, et cette cause est insupportable !  
Le ministère avait besoin, pour être épargné par les radicaux maçons, de leur donner des gages, et ces gages ont été la fermeture de cent écoles, où l'on enlève l'amour de Dieu et de la patrie.  
La tâche de ce ministère, la voilà.

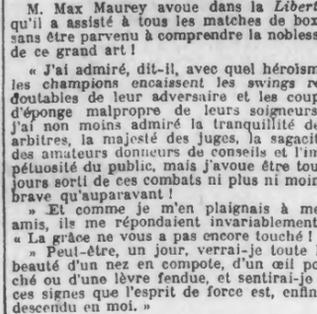
**Conseil des ministres**  
M. Chotard, conseiller référendaire 1<sup>re</sup> classe, est délégué aux fonctions d'avocat général.  
M. Ghapin, conseiller référendaire 2<sup>e</sup> classe, est nommé conseiller référendaire 1<sup>re</sup> classe.  
M. de Chilly, auditeur de 1<sup>re</sup> classe, est nommé conseiller référendaire de 2<sup>e</sup> classe.  
M. Delacour, auditeur de 2<sup>e</sup> classe, est nommé auditeur de 1<sup>re</sup> classe.  
Sont nommés auditeurs de 2<sup>e</sup> classe à la Cour des comptes : MM. Saint-Raymond, Delamalle, Laine, Lamy, Delart, licenciés en droit.  
Le ministre de la Marine a été autorisé à déposer un projet de loi ayant pour objet de modifier les lois des 3 août 1893 et 29 juillet 1895, portant organisation du corps des officiers mécaniciens de la marine.

**La façade de la maison dans laquelle Mgr Affre fut transporté après qu'il eût été mortellement blessé sur les barricades**  
Nous donnons ci-contre la photographie de la maison où fut transporté Mgr Affre, après avoir été frappé à mort d'une balle tandis qu'il rappelait les émeutiers aux sentiments de fraternité.  
Cette maison était habitée par le marchand de meubles Pernotte et communiquait avec la rue de Charenton. On transporta par là l'évêque chez l'abbé Delamare, qui était curé des Quinze-Vingts à cette époque.  
A ce propos, un vieux parisien nous écrit que la balle qui a tué l'archevêque n'avait certainement pas été tirée du magasin de meubles « Au Singe Vert », mais de la salle de la Juberte, appelée aujourd'hui cité Puchep.  
L'assassin, poursuivi par les recherches, serait, dit-on, entré chez les Capotins, qu'il aurait pendant de longues années défrayés par l'austérité de ses pénitences.  
Comme nous l'avons déjà annoncé, une plaque commémorative sera placée ces jours-ci sur la façade de cet hôtel situé rue Saint-Louis-en-l'Île.



La façade de la maison dans laquelle Mgr Affre fut transporté après qu'il eût été mortellement blessé sur les barricades

**Conseil des ministres**  
Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.  
**LA GREVE DES INSCRITS**  
Le Conseil s'est entretenu de la grève des inscrits maritimes. Le gouvernement continue les pourparlers d'arbitrage.  
**NOMINATIONS**  
Le ministre des Finances a présenté à la signature du président de la République des décrets portant nominations dans le personnel de la Cour des comptes :  
M. Chotard, conseiller référendaire 1<sup>re</sup> classe, est délégué aux fonctions d'avocat général.  
M. Ghapin, conseiller référendaire 2<sup>e</sup> classe, est nommé conseiller référendaire 1<sup>re</sup> classe.  
M. de Chilly, auditeur de 1<sup>re</sup> classe, est nommé conseiller référendaire de 2<sup>e</sup> classe.  
M. Delacour, auditeur de 2<sup>e</sup> classe, est nommé auditeur de 1<sup>re</sup> classe.  
Sont nommés auditeurs de 2<sup>e</sup> classe à la Cour des comptes : MM. Saint-Raymond, Delamalle, Laine, Lamy, Delart, licenciés en droit.  
Le ministre de la Marine a été autorisé à déposer un projet de loi ayant pour objet de modifier les lois des 3 août 1893 et 29 juillet 1895, portant organisation du corps des officiers mécaniciens de la marine.



**Conseil des ministres**  
M. Chotard, conseiller référendaire 1<sup>re</sup> classe, est délégué aux fonctions d'avocat général.  
M. Ghapin, conseiller référendaire 2<sup>e</sup> classe, est nommé conseiller référendaire 1<sup>re</sup> classe.  
M. de Chilly, auditeur de 1<sup>re</sup> classe, est nommé conseiller référendaire de 2<sup>e</sup> classe.  
M. Delacour, auditeur de 2<sup>e</sup> classe, est nommé auditeur de 1<sup>re</sup> classe.  
Sont nommés auditeurs de 2<sup>e</sup> classe à la Cour des comptes : MM. Saint-Raymond, Delamalle, Laine, Lamy, Delart, licenciés en droit.  
Le ministre de la Marine a été autorisé à déposer un projet de loi ayant pour objet de modifier les lois des 3 août 1893 et 29 juillet 1895, portant organisation du corps des officiers mécaniciens de la marine.